



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*La Ministre*

*Paris, le - 4 OCT. 2024*

**Note à l'attention de**

Mesdames les rectrices et Messieurs les recteurs de région académique  
Mesdames les rectrices et Messieurs les recteurs d'académie

**Objet : Hommage de l'École aux professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard.**

**Il y a trois ans, le 16 octobre 2020**, le professeur Samuel Paty était assassiné aux abords de son établissement scolaire, victime du terrorisme islamiste. Le 13 octobre 2023, Dominique Bernard était à son tour assassiné, victime d'une réplique macabre du premier attentat. La commémoration de ces événements tragiques doit être, pour l'École de la République, à la hauteur à la fois du traumatisme subi et des principes et valeurs qui ont été attaqués à travers ces assassinats. Elle s'inscrit cette année dans un contexte particulier, avec l'ouverture début novembre du procès de l'assassinat de Samuel Paty devant la cour d'assises spéciale de Paris.

L'École a pour mission de former des citoyens libres, égaux et fraternels. Le terrorisme et les idéologies mortifères qui l'alimentent en sont l'exact inverse : ils visent à substituer la peur au libre-arbitre, l'opposition entre communautés à l'égalité, la violence à la fraternité. C'est pour cette raison que l'École a pu être la cible de ce fléau contemporain, dont elle est aussi le premier antidote. Ses missions fondamentales sont ainsi de connaître au lieu d'ignorer, d'analyser plutôt que d'être perméable aux fausses informations, de débattre plutôt que de rejeter, de se souvenir plutôt que d'oublier. En un mot, de forger l'esprit critique face à l'endoctrinement obscurantiste.

Le rôle de Samuel Paty et de Dominique Bernard, comme de tout professeur, était de forger l'esprit critique de leurs élèves, en confrontant les faits, les opinions, les analyses. Ils ont été assassinés pour cela.

C'est pourquoi je souhaite que dans chaque collège et chaque lycée, un hommage puisse être rendu à Samuel Paty et Dominique Bernard. Une minute de silence sera d'abord organisée le 14 octobre. S'en suivra dans la même semaine un temps d'analyse et de réflexion avec les élèves, dont la durée et le contenu sont laissés au choix des équipes en fonction de leurs situations respectives.

Les équipes pourront s'appuyer sur les ressources pédagogiques mises en ligne sur le site eduscol pour accompagner les personnels dans la mise en œuvre de l'hommage (<https://eduscol.education.fr/2395/hommage-aux-professeurs-samuel-paty-et-dominique-bernard>).

.../...

Je compte sur vous pour veiller à la remontée systématique de tout incident survenu durant la minute de silence comme durant la mise en œuvre du temps d'analyse et de réflexion, ou plus généralement durant l'année sur la remise en cause ou l'atteinte au principe de laïcité.

Je vous remercie de votre implication personnelle au service de la réaffirmation de la mission civique et émancipatrice de l'École, à l'occasion de l'hommage rendu à Samuel Paty et Dominique Bernard.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Anne Genetet', with a stylized, cursive script.

Anne GENETET